



Le Petit Saint Rigomérois

Sommaire

Page 1 : Sommaire

Pages 2 & 3 : Grain de sel de maire délégué

Pages 4 & 5 : Informations diverses et en désordre

Page 6 : Location des salles communales

Pages 7,8,9,10 : Amicale des Anciens Combattants

Page 11 : Repas des Têtes blanches

Page 12 : Comité des fêtes

Page 13 : Association développement harmonieux et raisonné de St Rigomer

Pages 14 & 15 : Association Générations Mouvement

Page 16 : Association des Amis de Gaston Floquet

Page 17 : Actualités du Parc naturel régional Normandie-Maine

Page 18 : Présence Verte, un service de téléassistance

Page 19 : Page de publicité pour nos artisans et commerçants

Page 20 : Vœux du conseil communal



Merci à Myriam Marchand et à Nicolas Elicio pour leurs photos



La commission communication et information. Décembre 2016.

Mairie de Saint Rigomer : Tél. 02 33 26 94 55 Fax 02 33 26 65 79

Email: mairie.saint.rigomer@orange.fr Site web: www.saintrigomerdesbois.fr

Imprimé par Impressions de la Cité. Alençon. 02 33 80 20 35

Grain de sel de maire délégué.....



Esquisses de travail pour l'aménagement du Buisson

La Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne va entrer dans sa troisième année d'existence, et le contexte dans lequel nous évoluons nous conforte dans la certitude que nous avons fait le bon choix. Notre territoire peut fonctionner et assurer son développement sans avoir recours, pour l'instant, à une augmentation significative des impôts telle qu'en ont connue certaines communes voisines.

Cette nouvelle étape à franchir au 1^{er} Janvier 2017, à savoir notre intégration forcée à une structure intercommunale, en l'occurrence la Communauté Urbaine d'Alençon, marquera un changement remarquable dans notre fonctionnement, sous bien des aspects. Ainsi, la fin programmée du ramassage au porte-à-porte des ordures ménagères et l'augmentation de nos impôts locaux viendront altérer notre vie communale, et ce dès 2017. Notre seule certitude, c'est notre détermination à défendre toujours les intérêts de nos administrés, et à poursuivre notre gestion rigoureuse des deniers publics dans un contexte toujours plus contraint : le meilleur service, un développement durable et raisonné, au moindre coût !

Pour l'heure, la mise en place de la commune nouvelle, aggravée par un problème de logiciel informatique, puis les travaux préparatoires à notre intégration à la CUA, ont occasionné, pour le secrétariat, une surcharge ponctuelle de travail. Cette difficulté a été accentuée par le départ d'un agent, muté à Alençon en Septembre dernier. De ce fait, les horaires d'ouverture de toutes les mairies déléguées ont dû être réduits momentanément, du 15 Octobre 2016 au 28 Février 2017. Tout devrait rentrer dans l'ordre à cette date.



Heureusement, avec la commune nouvelle, nous sommes en capacité de mener à bien les projets que nous avons initiés, notamment **l'aménagement final de l'agglomération du Buisson**. L'avant-projet établi par le cabinet Paysages-Concept a été validé par le Conseil Municipal le 7 Novembre dernier, et présenté aux habitants du Buisson le 7 Décembre. Le coût estimé des travaux s'élève à 366.600 € H.T. environ, financé avec l'aide du Département de la Sarthe, de la Région des Pays de Loire, de l'Etat, et avec des fonds européens gérés par le Pays d'Alençon (programme Leader). Une subvention a également été sollicitée auprès de Monsieur Vogel, Sénateur de la Sarthe, dans le cadre de sa réserve parlementaire. Le début des travaux devrait intervenir au printemps.

En complément de ce gros chantier, le Conseil communal a identifié un certain nombre de besoins divers, à satisfaire à court ou moyen terme :

- ◆ **Le curage du plan d'eau de la Charmille**, avec un enrochement permettant de stabiliser durablement les berges,
- ◆ **Réduire la vitesse des véhicules circulant Rue aux Chèvres et réglementer le stationnement des poids-lourds au Buisson,**
- ◆ **Sécuriser l'atelier communal** et le local du Comité des Fêtes par la pose d'une clôture et d'un portail fermant à clé, ou par l'installation d'une alarme.

Ces chantiers seront soumis au Conseil Municipal de Villeneuve en Perseigne à l'occasion de la préparation du budget 2017.

De plus, nous poursuivrons l'état des lieux au **cimetière** pour en améliorer la gestion, récupérer les emplacements abandonnés ou échus, nettoyer et faciliter l'entretien du site.

Nous allons continuer le **dialogue avec l'ONF**, de façon à tirer le meilleur parti de cet atout touristique majeur que constitue le massif forestier de Perseigne. Nous avons un potentiel d'attraits patrimoniaux et culturels à développer. Ne laissons pas cette richesse inexploitée.

Des habitants de Saint Rigomer, que je tiens à saluer et à remercier du fond du cœur, s'efforcent d'animer (c'est-à-dire « donner une âme ») à notre commune. La tâche est noble et ambitieuse, rendue difficile par l'évolution actuelle des mentalités, peu portée vers le renforcement du lien social et vers la recherche du mieux vivre ensemble. Avec eux, nous sommes pourtant convaincus qu'il faut persévérer en ce sens, donner à nos concitoyens des occasions de rencontres et des moments conviviaux, pour resserrer les liens entre les habitants de la commune. Saluons la bonne volonté de quelques bénévoles qui ont porté le projet de création d'un **Club Générations Mouvement** qui débutera ses activités en 2017. Saluons également le dévouement des membres du **Comité des Fêtes** au service des rigomérois pour leur offrir des instants de loisirs et de détente bienvenus.

L'Amicale des **Anciens Combattants** réfléchit à un projet de stèle à la mémoire des aviateurs allemands morts dans le bombardier abattu au Buisson le 23 Juin 1944.

L'Association des **Amis de Gaston Floquet**, après la réalisation d'un film en 2016, prépare la sortie d'un livre en 2017, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste.

L'Association pour un **Développement Harmonieux et Raisonné** de Saint Rigomer a réalisé un circuit pédestre complémentaire à celui mis en service en 2015.

Encore bravo pour toutes ces heureuses initiatives !

Le début de l'année 2017 sera marqué par les opérations de recensement de la population.



C'est **Sarah Pescheux (photo)** qui sera chargée de mener à bien cette opération sur notre commune, du 19 Janvier au 18 Février.

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Et pas de nouvelle année sans notre traditionnel Pot du Nouvel An : nous vous invitons le **vendredi 6 Janvier 2017, à partir de 18h30, Salle de la Charmille.**



A cette occasion, **Josiane Hoguein (photo)** recevra la médaille d'Honneur Départementale et Communale pour 20 années passées au service de notre commune, à assurer avec courage et dévouement la propreté de nos espaces communaux.

Venez nombreux ! et à tous ceux qui ne pourront être des nôtres, je souhaite une année 2017 douce, généreuse et harmonieuse, autant que faire se peut !



Informations diverses et en désordre

État-civil

(Récapitulatif du 2^{ème} semestre 2016)

Décès

Marie-Blanche Roussel, Le Buisson, le 10 septembre.

Mariages :

Marie-Claude Godet et Thierry Butet, Les Petits Riaux, le 8 juillet.

Mylène Morice et Tony Benaud, rue de Courtilloles, le 1er octobre.

Naissances:

Ethan Cador, le 21 septembre, Le Buisson.

Jules Demery, le 1er novembre, rue de Courtilloles.

L'état-civil des lieux de naissances n'avisant pas systématiquement la commune, veuillez nous excuser pour les oublis éventuels.



Ouverture de la mairie / Permanences des élus

Mardi 14h-18h. Marthial Gommard, de 17 à 18h.

Jeudi fermé. Permanence des élus uniquement, à partir de 17h.

Vendredi 14h-18h. Jean-Marie Firmesse, de 17h à 18h.

Pendant les fêtes

- La mairie sera fermée du 26 au 30 décembre. Réouverture le 3 janvier.
- Pendant cette période, en cas d'urgence, s'adresser au maire délégué ou à ses adjoints.
- Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 10h à midi pour les dernières inscriptions sur les listes électorales. Aucune inscription ne sera possible après cette date.

Pour s'inscrire, apporter une carte d'identité et une attestation de domicile.

En 2017, les élections présidentielles auront lieu les dimanches 30 Avril et 7 Mai, et les élections législatives les 11 et 18 Juin.

Modification des jours d'ouverture de la mairie

La mairie n'est actuellement ouverte que les mardis et vendredis après-midi, de 14h à 18h. Elle devrait être normalement réouverte le jeudi après-midi à partir du 1^{er} Mars 2017.

Les élus assurent leurs permanences les mardis, jeudis et vendredis de 17 à 18h.

Passage de commerçant

Un commerçant assure une tournée régulière:

- Poissonnier de Genêts/Granville : jeudi entre 13 et 14 heures au bourg. Il passe ensuite au Buisson.



Prix de l'eau

Une hausse significative du prix de l'eau potable a pu être constatée sur notre dernière facture. Celle-ci est due, d'une part, aux travaux importants de renouvellement des réseaux entrepris cette année, d'autre part à la nécessaire mise en conformité des équipements et réseaux du syndicat, également en cours de réalisation. En dépit de cette hausse, notre prix de l'eau reste inférieur à celui des communes voisines. Une nouvelle augmentation des tarifs pour 2017 a été votée par le Comité Syndical le 4 Octobre 2016.



Frelon à pattes jaunes
ou frelon asiatique

Détruire les frelons asiatiques

Avec la chute des feuilles, les nids de frelons asiatiques apparaissent nettement dans les arbres.

Les pompiers d'Ancinnes sont formés, équipés et habilités pour les détruire.

N'hésitez pas à leur faire appel.



A l'écoute de nos voisins

Pour faire face à l'éventualité d'un problème majeur, tel que l'apparition de grands froids ou une épidémie virale importante, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place un réseau d'entraide au service de la population.

Une coordonnatrice en assure le fonctionnement, en la personne de Bernadette Firmesse qui peut être jointe, en cas de nécessité, au **02 33 26 94 67** ou au **06 09 47 90 40**

En liaison avec le maire délégué et les membres du CCAS, les services sociaux susceptibles d'intervenir seront alertés pour apporter une aide immédiate.

Routes forestières

L'ONF faisait preuve, jusqu'à présent, d'une relative tolérance en cas de non-respect de l'arrêté préfectoral fermant à la circulation certaines routes forestières. Les contrevenants se verront dorénavant verbalisés de façon systématique en cas de circulation sur une route interdite.

Protection des haies

Nous rappelons que les haies et certains arbres remarquables sont protégés sur l'ensemble du territoire de notre commune. Toute coupe autre que les coupes pour la régénérescence, ou, a fortiori, tout arrachage, est soumis à autorisation. Se renseigner à la mairie.





Location des salles communales

Comme en 2016, tarifs inchangés pour 2017 !

Les tarifs Commune s'appliquent à tous les habitants de Villeneuve en Perseigne.

● Salle de la Charmille

TARIF DES LOCATIONS 2017

	<u>COMMUNE</u>	<u>HORS COMMUNE</u>
1 journée	208 €	275 €
Week-end	260 €	364 €
1/2 journée	72 €	104 €

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant :

8 centimes / kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Il y a possibilité de location de vaisselle sur place à raison de 1,20 € du couvert. Tout verre ou assiette supplémentaire sera facturé 0,20 €. Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.

Vins d'honneur : 0,20 € le verre et 0,30 € la grande assiette (Réservation possible dans les 6 mois précédents la date).

Supplément pour tonte de la pelouse, le vendredi précédent la location : 50 €

● Salle du Buisson

Tarif des locations 2017

COMMUNE	HORS COMMUNE
62 €	119 €

VAISSELLE ET GAZ INCLUS

La consommation d'électricité est facturée en plus, à l'issue de la location, selon le barème suivant : 8 centimes /kwh + 26 centimes pour la location du compteur

Toute vaisselle cassée ou perdue sera facturée selon le tarif fixé par délibération visée de la Sous-préfecture en date du 16 octobre 2001 ou selon devis.



AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'amicale des anciens combattants de Saint Rigomer des Bois a tenu son assemblée générale à la mairie le 11 novembre 2016. L'association compte à ce jour 20 adhérents dont 10 non anciens combattants. Les rapports moral et financier ont été adoptés à l'unanimité et un nouveau porte-drapeau a été élu, un jeune de St Rigomer, Guillaume LEGAULT (à droite sur la photo). La passation officielle du drapeau aura lieu le 8 mai prochain lors des cérémonies commémoratives.



Une réflexion est en cours pour déterminer si une modification de la date de notre assemblée générale faciliterait la présence des adhérents.

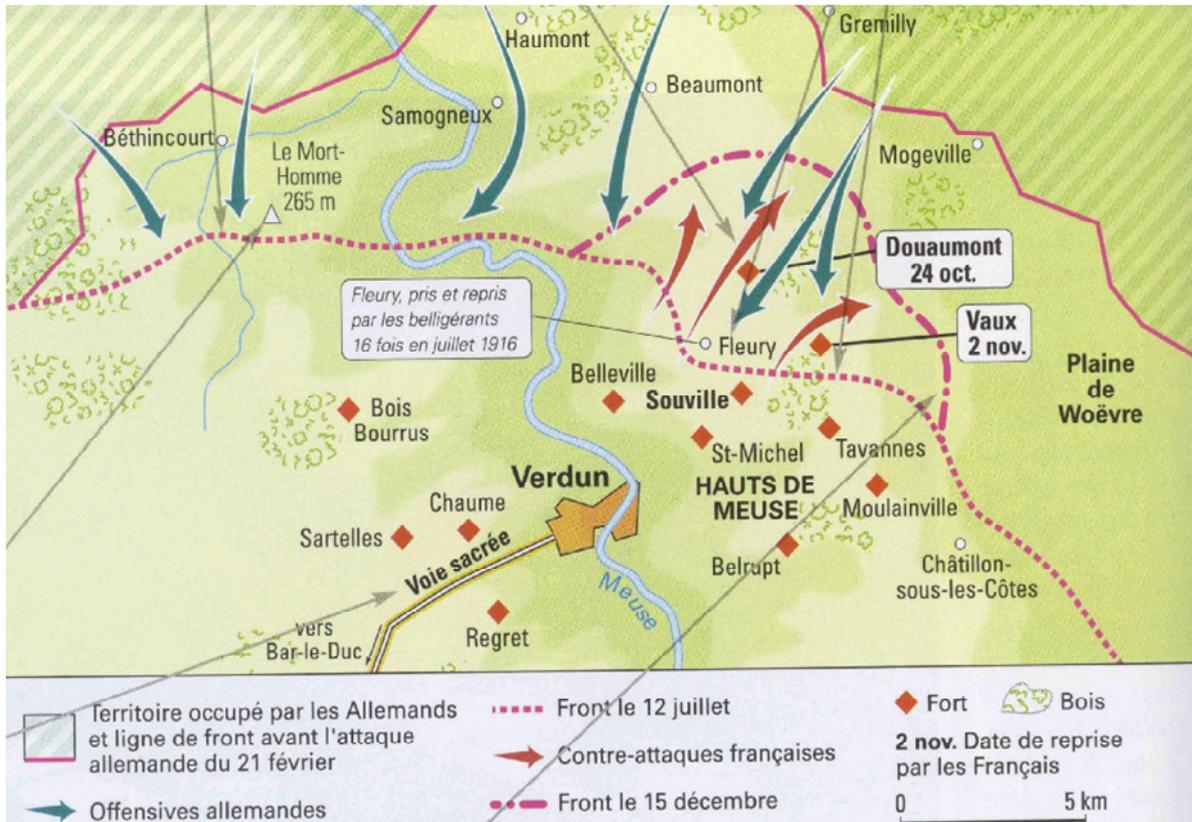
C'est ensuite au monument aux morts où s'est rassemblée une cinquantaine de personnes qu'a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe. Monsieur le maire délégué, lors de l'appel des morts, a souligné ce qu'ont vécu il y a 100 ans des habitants de St Rigomer des Bois.

Le bureau de l'Amicale

Cérémonie du souvenir 2016. 98ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918



1916 : Bataille de Verdun, 21 février 1916-19 décembre 1916



Le 21 février 1916, au bois des Caures au nord de Verdun, entre Haumont et Beaumont, sur une aire de 1800m sur 800, environ 80.000 obus de tous calibres sont tirés de 7h30 à 16h par l'artillerie allemande.

Ensuite, l'ennemi attaque au lance-flammes sur une terre bouleversée; il commence à neiger. Les 25% de combattants français survivants s'accrochent au terrain et font face. Le 22 février, la position est de nouveau bombardée puis attaquée par les allemands.

Au cours de ces deux journées de combat, 90% des effectifs français sont perdus, mais cette résistance a permis aux renforts d'arriver.

Ainsi commence la bataille de Verdun, "l'enfer de Verdun", 10 mois d'enfer.

Les allemands ont choisi d'attaquer à cet endroit parce que les français sont seuls à se battre sur ce point du front, qu'ils ne peuvent donc pas compter sur les anglais et qu'ils seront rapidement épuisés. Les français résistent avec acharnement, le calcul allemand de les amener à signer une paix séparée s'avère faux.

Et pourtant, en février 1916, côté français, une déroute s'annonce : chemins encombrés par les civils qui évacuent les villages bombardés, soldats et pièces d'artillerie qui battent en

retraite, convois divers qui cherchent leur route, ambulances en détresse. La pagaille règne. C'est dans la nuit du 24 au 25 que se joue le destin de Verdun. Le général Pétain est nommé commandant du secteur, il remet de l'ordre dans ce début de déroute, regroupe son artillerie et rétablit le front grâce à des renforts. C'est à partir de là que Pétain gagne son surnom de vainqueur de Verdun et acquiert la confiance des soldats français, les poilus.

Pour ravitailler le front en munitions, en vivres et en matériel, pour acheminer les renforts et ramener les blessés vers l'arrière, le commandement français met en place la "voie sacrée", comme elle sera appelée après la guerre, la route entre Bar le Duc et Verdun (*en bas de la carte*). Pour la première fois dans l'histoire, des milliers de camions assurent les transports, protégés par des avions chargés de chasser les tentatives de l'aviation ennemie.



Au plus fort de la bataille, 90 000 hommes et 50 000 tonnes de marchandises, par semaine, sont passés par la voie sacrée, stratégiquement irremplaçable puisque les voies ferrées sont détruites.



Camion Berliet



Canon Renault



Avion Nieuport

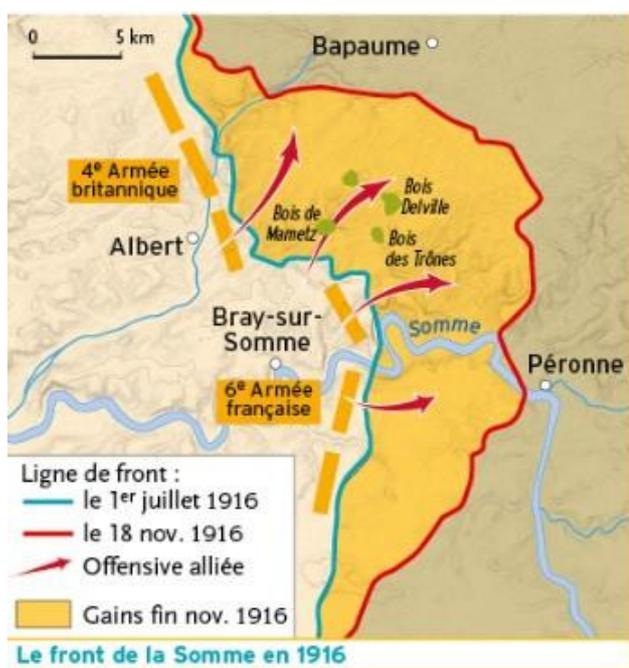
La 1ère guerre mondiale est aussi une guerre industrielle

Il n'en demeure pas moins que les combats sont d'une atrocité inouïe, que les soldats sont victimes des bombardements de l'artillerie, des gaz asphyxiants, qu'ils sont fauchés par les tirs de mitrailleuses, qu'ils doivent se battre au corps à corps, à la baïonnette. A Verdun, une tranchée prise à l'ennemi est



reprise le lendemain; le village de Fleury a été pris et repris 16 fois par les uns et les autres en juillet 2016.

Au total, le gain en territoire est nul alors que la bataille a fait, en 10 mois, 700.000 victimes -morts disparus ou blessés- dont 362.000 soldats Français et 337.000 soldats Allemands. Pour rien.



Le 1er juillet 1916 débute sur la Somme une offensive Anglo-Française. 1,6 million d'obus tombent sur les lignes allemandes. Le signal de l'assaut est donné par l'explosion à 7h28, 2 mn avant l'offensive, d'une mine de 27 tonnes d'explosifs sous les tranchées Allemandes. Le cratère de cette mine, à la Boisselle, fait 100m de diamètre et 30 mètres de profondeur. Le premier jour de l'offensive, l'armée Anglaise a 20.000 morts et 40.000 blessés.

Cette offensive sur la Somme prendra fin en novembre 1916 avec 400.000 tués ou blessés Britanniques, 200.000 Français et 450.000 Allemands. **Cela fait 100 ans.**

Le 22 mai 1916, un soldat du 236ème R.I., né à Mont Saint Jean, le 31 mai 1879, marié à Isabelle NICOLAS et habitant le Buisson à Saint Rigomer des Bois, est très gravement blessé. Il meurt dans l'ambulance qui l'évacue du front. Il y a 100 ans : **CORBIN Alphonse**.

Le 151ème régiment d'infanterie qui fait face à l'ennemi au Mort-Homme, au nord-ouest de Verdun, subit du 19 au 23 mai de très violents bombardements suivis d'assauts occasionnant sur les 5 jours 124 tués, 292 blessés et 560 disparus. Le 23 mai, un soldat né le 21 décembre 1881 à Langeais en Indre et Loire, marié à Louise BLANCHARD et habitant à Saint Rigomer des Bois est tué, cela fait 100 ans : **CLAVEAU Louis**.

Soldat du 8ème régiment du génie dont les missions sur le front sont multiples, il est né le 22 mai 1878 à Saint Rigomer des Bois. Marié à Hélène GUILLOCHET, il a contracté une maladie lors de ses actions sur le front; il est mort le 16 août 1916, il y a 100 ans : **PROVOST Louis**.

Le village de Fleury Devant Douaumont et le secteur de Thiaumont, défendus par le 315ème régiment d'infanterie, ont été l'objet de bombardements très violents, d'attaques et de contre attaques permanentes. Les destructions sont totales. Le 6 septembre 2 soldats de ce régiment sont tués :

-l'un, né à St Rigomer le 28 février 1885, marié avec Louise GESLIN, domestique au Buisson a été tué à Fleury-devant-Douaumont il y a 100 ans : **DESCURES Jules**.

-l'autre né le 3 mars 1894 à Ménil-Broult, marié à Hélène DUBOIS, cultivateur à St Rigomer, a été tué à Thiaumont il y a 100 ans : **DELORME Honorat**.

Le 8 septembre, un soldat né le 26 novembre 1888 à Mieucé, célibataire, sabotier à St Rigomer, est tué à Fleury devant Douaumont, cela fait 100 ans : **TESTU Eugène**.

Le 150ème régiment d'infanterie relève un bataillon du 161ème sous des bombardements intenses dans la région de Rancourt dans la Somme. Sur les 11 tués de ce jour là, un habitant de St Rigomer né le 4 juillet 1896 à Thoiré sous Contensor. Célibataire, il est décédé dans l'ambulance qui l'évacuait à Bray sur Somme cela fait 100 ans : **BELLANGER Paul**.

*Ossuaire et nécropole de Douaumont.
Hommage aux victimes de la bataille de Verdun*



Les premières pierres de l'ossuaire provisoire ont été posées le 22 août 1920 sous l'impulsion de Mgr Ginisty, évêque de Verdun. Il s'agissait de donner une sépulture décente aux hommes tombés lors de la bataille de Verdun.

Le monument se compose d'un cloître de 137 mètres de long qui abrite les tombeaux représentant les différents secteurs géographiques de la bataille de Verdun et recouvrant les restes de 130 000 soldats inconnus français et allemands, d'une chapelle et d'une tour-lanterne de 46 mètres qui offre un panorama sur l'ensemble du champ de bataille.

A mi-hauteur de la tour se trouve un musée de la guerre qui présente matériel militaire, équipement et uniformes Français et Allemands. Devant l'ossuaire s'étend l'immense nécropole nationale où reposent plus de 16 000 soldats français. Un mémorial consacré aux soldats de confession juive, orné d'une bible gravée en lettres hébraïques, se situe à l'ouest du cimetière. A l'est se trouve un monument à la mémoire des soldats musulmans.

Repas des Têtes Blanches, 11 novembre 2016



Soixante deux convives étaient réunis le 11 novembre dernier pour le traditionnel repas des "Têtes Blanches". Ils étaient accompagnés par Jean-Marie Firmesse, maire délégué de Saint Rigomer et des conseillers communaux.



Guillaume, Baptiste, Mélissande, Nathan, quatre jeunes du village aux petits soins de leurs aînés.
Qu'ils en soient remerciés.

Yvonne Descures et Victor Poirier, doyens de l'assemblée, ont reçu des fleurs des mains de Dominique Cante et de Jean-Marie Firmesse.



Rendez-vous en 2017, même jour, même heure, même lieu !

Comité des fêtes...

Programme 2017...



Vendredi 20 janvier, à 20h30, assemblée générale ordinaire du comité à la salle du Buisson.



Samedi 18 mars : Jambon à l'os - soirée dansante.



Mi-Juin (date à déterminer) : Fête champêtre



Dimanche 20 août : vide greniers



Samedi 18 novembre : Moules frites—soirée dansante



Mi-Décembre : Noël pour les enfants de la commune déléguée



Association : Développement Harmonieux et Raisonné de Saint Rigomer

Association loi du 1 juillet 1901 enregistrée sous le n° W722000175



L'association a participé activement à plusieurs réunions dans le cadre de NATURA 2000, notamment sur l'entretien à coût raisonnable des têtards et à la création de ce type d'arbres qui a tendance à disparaître.

Le circuit de randonnée autour du bourg de St Rigomer a été balisé en bleu; il fait environ 3 km avec un dénivelé intéressant. Il est accessible à tous car il emprunte la route goudronnée. Il permet d'avoir un très beau point de vue sur la plaine d'Alençon.

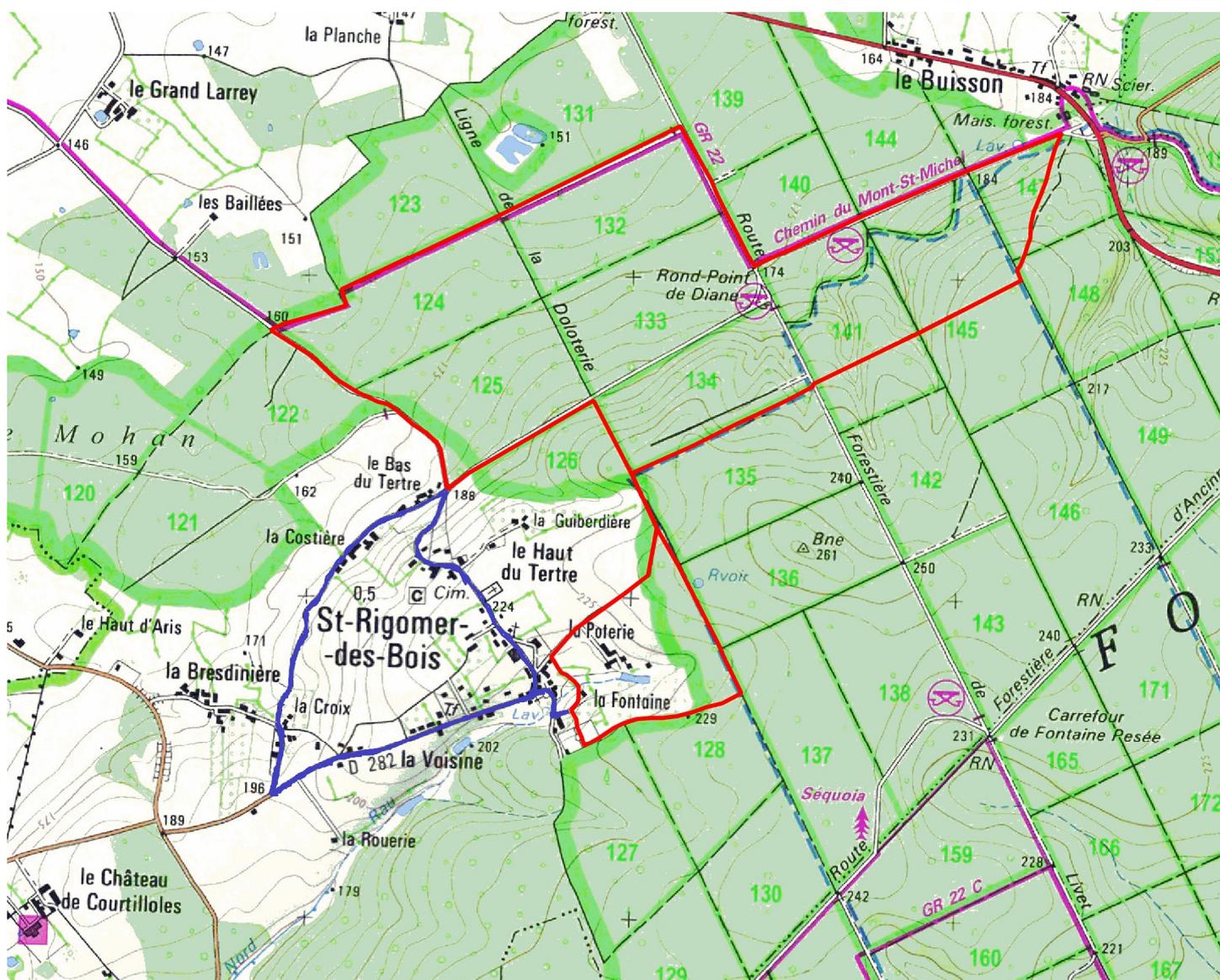
Soyez attentif à la circulation des voitures et signalez-vous.

Pour rappel nous avons balisé un autre circuit (en rouge sur la carte) sur la commune. Longueur 8,7 km, dénivelé 172 m, temps de parcours 2 h 30 environ, balisage terrain en jaune. Ces 2 circuits partent du parking de la salle de la Charmille.

L'association sera attentive au projet d'aménagement du Buisson et sera force de propositions.

Pour toute information, vous pouvez contacter Francis LOISON 06 09 44 28 38

ou Francis HERVE 06 77 09 55 44



Association Générations Mouvement



Au premier rang et de gauche à droite : Marie-Claude Buchard, présidente (2e), Myriam Marchand, secrétaire (3e) et Jean-Marie Firmesse, trésorier (4e).

Venez vous joindre au club Générations Mouvement.

Cette association est ouverte à tous. Une cotisation de 15€ par an vous sera demandée.

Cette carte a deux avantages :

- Elle vous permet de participer à de multiples activités.
- Elle vous donne droit à des réductions -assurances, séjours, Mutuelles, etc.- ainsi que chez certains commerçants .

Notre but est de nous retrouver un après-midi afin de passer un moment de détente et de convivialité. Nous serons à l'écoute de toutes vos attentes : Marches, ateliers divers -manuels et culturels-, bowling, piscine, voyages, etc.

Vos idées et suggestions seront les bienvenues !

Présents aux vœux du 6 janvier, nous serons heureux de vous accueillir; vous pourrez vous inscrire et nous serons à votre disposition pour toute information.

Nous comptons sur vous...

La présidente M-Cl. Buchard

Page suivante, le programme...



Calendrier des manifestations interclubs 2017

Randonnées : 3ème mardi de chaque mois

Départ à 14 h00

Mardi 17 janvier : à St Rigomer des bois
 Mardi 21 février : à La Fresnaye
 Mardi 21 mars : à Neufchatel
 Mardi 18 avril : à Lignièrès
 Mardi 16 mai : à Blèves
 Mardi 20 juin : à St Rigomer des bois
 MARCHE CANTONALE AVEC PIQUE-NIQUE : 1er Septembre 9h
 Mardi 19 septembre : à La Fresnaye
 Mardi 17 octobre : à Lignièrès
 Mardi 21 novembre : à Neufchâtel
 Mardi 19 décembre : à Blèves

Questions pour un après-midi : 2ème mardi de chaque mois

14 h00

Mardi 10 janvier : à La Fresnaye, Mardi 14 février : à Lignièrès, Mardi 14 Mars : à St Rigomer,
 Mardi 11 Avril : à Neufchatel, Mardi 9 Mai : à Lignièrès, Mardi 13 Juin : à La Fresnaye, Mardi 12
 Septembre : à Neufchâtel, Mardi 10 Octobre : à Lignièrès. Mardi 14 Novembre : à La Fresnaye,
 Mardi 12 Décembre : à Neufchâtel.

Marche Nordique

Tous les mardis 9h30

Renseignements : S Ruel 0243334748 et G Lavaissière 0617119940

ROTIN

1er et 3ème jeudi du mois (jour des cartes) de 13h30 à 17h salle des fêtes de Neufchâtel.

Renseignements : Alain Goutard 06 95 94 45 13 de Octobre jusque fin Avril

MANIFESTATIONS CANTONALES

Concours de belote le mardi 7 mars 14h salle des fêtes La Fresnaye

Assemblée Générale du Canton le 21 février 9h30 salle des fêtes La Fresnaye

Concours de boules le samedi 1er juillet place de l'église de La Fresnaye

DEPARTEMENTALES :

QAM : 7 Mars Savigné l'Evêque , Tarot : 9 Mars Le grand Lucé, Dictée le 14 Avril St Saturnin. Journée mycologique en Octobre

ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET : BILANS ET VOEUX

C'est l'époque des bilans et celle des vœux, n'est-ce pas ? Le temps des choses accomplies et celui des projets, en somme. Alors, voici tout d'abord un aperçu de l'activité de notre association depuis la parution du Petit Saint-Rigomérois de Juin dernier, puis quelques perspectives.



Les visites de la maison de l'artiste ont amené 63 personnes au Tertre cet été. Les travaux réalisés dans la grange en temps et heure par des Rigomérois dévoués offrent maintenant de belles et sûres conditions d'accueil pour découvrir l'exposition sur *Gaston Floquet et la guerre*. La maison du Tertre est désormais un pôle reconnu pour son patrimoine et ses activités artistiques.



Exposition Darius au Tertre et dans l'église

L'artiste invité, Darius, exposait ses peintures en juillet et août dans la galerie du Tertre et dans l'église. Au Tertre, il montrait des encres et des carnets mais aussi des livres car François Bourdon, alias Darius, est aussi éditeur. Un accrochage remarquable dans l'église permettait de découvrir les grands formats de cet artiste qui a connu Gaston et présente une parenté certaine avec lui.

Les 3 jours de Mamers nous ont permis d'exposer des oeuvres qui ont été vues par un grand nombre de visiteurs les 12 et 13 mars.



Visite de l'exposition à la MJC Ronceray

Le film « Allez prier ailleurs » de Patrick Viret était présenté à la SCAM à Paris le 18 mai pour une première de prestige, de rencontres et d'émotion.

Des stages-événements organisés en juillet et août ont permis à une quinzaine de personnes de faire preuve de créativité : linogravure-monotypes et réalisation d'une vidéo à partir d'improvisations sonores et théâtrales encadrée par Odile Darbelley, Michel et Eloi Jacquelin.



Atelier pour grands et petits à Ronceray

La MJC Ronceray au Mans nous a sollicités pour monter une exposition dans ses locaux en novembre et animer sur place des ateliers, qui ont ravi des usagers de la MJC et des enfants d'une école voisine. Le film « Allez prier ailleurs ! » (disponible en DVD) a été projeté à cette occasion au Rex en présence de Patrick Viret, le metteur en scène.



Stage vidéo-théâtre

Quant aux projets, beaucoup tournent autour du centenaire de la naissance de Gaston Floquet en 2017. Ainsi, Antoni Griggio, adjoint à la culture de Verdun et Didier Giard, directeur culturel de la Communauté d'Agglomération du grand Verdun, sont attendus prochainement à Saint-Rigomer pour préparer avec nous l'exposition prévue au pays natal de l'artiste et choisir les oeuvres qui seront exposées. Un hommage local sera aussi rendu à Gaston Floquet à Mamers avec exposition, animations et projection du film en présence du metteur en scène.

Nous avons d'autres fers au feu avec la poursuite de l'inventaire, la base de données, le projet d'un troisième vitrail pour l'église, la réédition des ouvrages déjà parus et l'édition d'un livre sur la biographie et les oeuvres de Gaston Floquet dans la perspective du centenaire,...



Ce qui s'appelle mettre la main à la pâte

Il s'agit toujours de remplir notre engagement à conserver et populariser ce patrimoine qui nous a été confié par la municipalité quand elle en a hérité, suite à la donation de Gaston Floquet à sa commune en 2001.

Tout cela alimentera l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de l'association, qui aura lieu le **samedi 4 février à partir de 10 h à la mairie de Saint-Rigomer-des-Bois.**

L'ASSOCIATION DES AMIS DE GASTON FLOQUET CONFIE AU PETIT SAINT-RIGOMEROIS LE SOIN DE VOUS TRANSMETTRE SES VOEUX LES PLUS CHALEUREUX POUR 2017.

Actualités du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

► Observatoire du territoire : évolution du bocage

Dès sa création en 1975, le Parc a commencé à acquérir des connaissances sur les patrimoines naturels et culturels de son territoire. Depuis 2008, afin de rendre ces connaissances accessibles au plus grand nombre, le Parc a initié la création d'un observatoire du territoire. Cet observatoire est structuré autour de 5 domaines thématiques : la biodiversité, l'agriculture, le paysage et l'urbanisme, l'éco-tourisme et la socio-économie.

Récemment, le Parc vient d'aboutir une étude d'évolution du bocage entre 1945 et 2010. Cette étude permet de mieux appréhender l'évolution de nos paysages

Sur la commune de Villeneuve-en-Perseigne, on constate une baisse de 10 % du linéaire de haies qui ne comprend plus en 2010 que 699 km contre 775 en 1945. Toutes ces données feront bientôt l'objet d'une publication et seront rendues disponibles, sur le site internet du Parc.



► Site Natura 2000 sur Villeneuve-en-Perseigne

Natura 2000 est un réseau européen de sites qui vise à préserver le patrimoine naturel en prenant en compte le contexte socio-économique de chaque région concernée. La France a réalisé un inventaire des sites abritant des milieux naturels remarquables pour lesquels les objectifs et des mesures de gestion adaptées à leur préservation sont définis en concertation avec les acteurs locaux.

La commune de Villeneuve-en-Perseigne est concernée par deux sites Natura 2000, le site «Vallée du Rutin, coteau de Chaumiton, étang de Saosnes et forêt de Perseigne» et le site «Haute vallée de la Sarthe».

Le samedi 21 mai 2016, le Parc a convié tous les élus du territoire concernés par Natura 2000 pour une première journée d'échange spécifique dédiée à cette thématique.

Réunis sur Saint Pierre des Nids dans l'Espace Casati, 30 personnes ont participé à une matinée d'échanges.

Après une introduction réalisée par un représentant de l'Etat (DREAL de Normandie), l'équipe Natura 2000 du Parc a présenté les spécificités de chaque site puis a dressé un bilan des actions menées depuis 2008.

De l'accompagnement agricole (mesures agro-environnementales) aux Contrats de restauration d'espaces naturels (Contrats

Natura 2000) en passant par les projets pédagogiques, le large panel des opérations initiées et suivies par le Parc ont ainsi été présentées. La matinée s'est poursuivie par une table ronde organisée autour d'élus locaux intégrant Natura 2000 dans les actions communales. L'après-midi, les élus sont partis sur le terrain à la rencontre d'un exploitant agricole concerné par le dispositif. La journée s'est terminée par la visite de la Corniche de Pail, de ses landes et des travaux de préservation engagés depuis plusieurs années.

Au vu des retours des élus présents, ce format de rencontre a vocation à se renouveler prochainement.



Présence verte votre appareil de téléassistance



**OUVRE DROIT
À RÉDUCTION
D'IMPÔTS DE 50 %***

Le lien permanent avec vos proches
et le service d'urgence



Une assistance
de tous les instants
7 jours sur 7
24 heures sur 24



Pour une vie en sécurité !

** Téléassistance reconnue service à la personne, ouvrant droit à réduction d'impôts de 50 % des dépenses engagées selon les dispositions fiscales en vigueur.*



présence
verte



L'essentiel & plus encore



**Votre conseiller Présence verte
Mayenne-Orne-Sarthe**
Tél : 02 43 39 43 16

Nous sommes heureux d'offrir cette page gratuite de publicité à nos artisans et commerçants de Saint Rigomer.



Plantouffe

Horticulture

Rte des Egremondières - << La Perruche >>
72610 St Rigomer des Bois - 02.33.26.24.49
06.03.03.58.70

Au Rallye Perseigne
Restaurant
Vente à emporter
Le Buisson
Saint Rigomer des Bois 72610
Tous Banquets
www.aurallyeperseignelebuisson.fr
Tel. : 02 33 26 30 13 - E-mail : jo-jo.lefranc@wanadoo.fr

NUGUES LAURENT
ENTREPRISE DE NETTOYAGE

NETTOYAGE MAISON, BUREAU, VITRES, COMMERCES,
ESPACES VERTS...

PRIX A L'HEURE ME CONSULTER

0622180849

LG PEINTURE

67, route de Mamers - 72610 St Rigomer des Bois
Port. 06 82 29 75 05
E-mail : gilles072@hotmail.fr

MAINS ELEGANTES

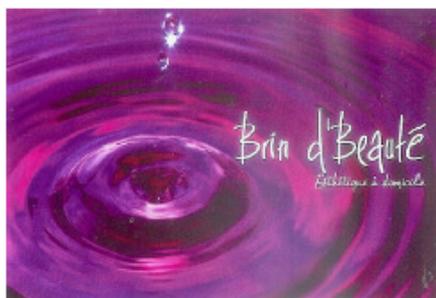
MYRIAM 06 29 65 05 19

PROTHESISTE ONGULAIRE (diplômée)

ONGLERIE Gel organique naturel. L'ongle n'est pas limé ni déshydraté

SOINS DES PIEDS **Produit reconnu 5 étoiles**
FEMMES-HOMMES

La Coletterie
38 route de Mamers Jeudi matin 9h30 à 13h30
72610 St Rigomer des Bois Après-midi, autres jours sur RDV
Mail: myluc@wanadoo.fr Vendredi en continu, 9h30 18h
Site: <http://mains-elegantes.olympie.in/>



Brin d'Beauté
Esthétique à domicile

Soins visage / corps
Beauté des mains / pieds
Épilations
Modelages
Maquillage

Prenez rendez-vous avec Pauline au 06 19 77 32 03
du lundi au samedi

brindbeaute@hotmail.fr

Vous êtes artisan ou commerçant à Saint Rigomer.
Envoyez votre carte à la mairie.
Elle paraîtra dans le prochain Petit Saint Rigomérois de juin. Merci.

Le conseil communal vous souhaite



et



Rendez-vous le vendredi 6 janvier 2017, à partir de 18h30,
à la Charmille, pour le Pot de Nouvel An.